

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SADIRAC**

Du 18 JUILLET 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 18 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Sadirac, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel COZ, Maire.

Date de convocation : 11 juillet 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de conseillers municipaux présents : 17

Nombre de conseillers municipaux ayant remis un pouvoir : 8

Présents : Mesdames Aurélie BROCHARD, Barbara DELESALLE, Christelle DUBOS, Florence FOURNIER, Christine RUGGERI et Messieurs Raymond ALBARRAN, Gilles BARBE, Alain BARRAU, Auguste BAZZARO, Fabrice BENQUET, Hervé BUGUET, Jean-Clément CANCLAUD MONTION, Alain COLLET, Daniel COZ, Patrick GOMEZ, Alain STIVAL et Jean-Louis WOJTASIK.

Absents représentés :

**Madame Déborah BERIDEL ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel COZ,
Madame Marie-Ange BURLIN ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BARRAU,
Monsieur Pierre CHINZI ayant donné pouvoir à Madame Barbara DELESALLE,
Madame Iris GAYRAUD ayant donné pouvoir à Monsieur Christelle DUBOS,
Madame Catherine MARBOUTIN ayant donné pouvoir à Monsieur Alain COLLET,
Monsieur Jean-Louis MOLL ayant donné pouvoir à Monsieur Gilles BARBE,
Madame Clara MOURGUES ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick GOMEZ,
Madame Nathalie PELEAU ayant donné pouvoir à Madame Christine RUGGERI,**

Absents :

Monsieur Jean-Louis CLEMENCEAU et Madame Sandra GOASGUEN.

Madame Barbara DELESALLE est désignée secrétaire de séance.

Après appel des membres du conseil municipal, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2016

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve, à la majorité, le compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2016.

Nombres d'élus présents : 17
Nombre de votants : 25 (dont 8 procurations)
Pour : 19
Contre : 6 (Aurélie BROCHARD, Florence FOURNIER, Patrick GOMEZ, Clara MOURGUES, Alain STIVAL, Jean-Louis WOJTASIK)
Abstention : 0

DELIBERATIONS

1-2-3-Vote du budget supplémentaire 2016-budget principal et budgets annexes assainissement et régie transport

La municipalité a choisi de structurer l'exercice 2016 en plusieurs étapes budgétaires pour prendre en compte les programmes de travaux débutés en 2015 et poursuivre les projets.

Le budget primitif a été voté le 16 janvier 2016. Y étaient inclus les crédits nécessaires au fonctionnement normal de la collectivité : salaires des agents, marchés publics, opérations d'investissement en cours ce 1er semestre. Le compte administratif a été présenté et adopté le 25 juin 2016.

Le budget supplémentaire est un acte de reports des résultats dégagés au compte administratif et d'ajustements des crédits votés au budget primitif.

Ce budget supplémentaire intègre donc les résultats du compte administratif de l'exercice 2015.

Sur la section de fonctionnement, la municipalité poursuit ses efforts de rationalisation des dépenses des charges de gestion courante (contrôle de gestion et politique d'achats). Néanmoins des recrutements sont nécessaires pour améliorer la qualité des services et gagner en expertise.

Le budget supplémentaire intègre principalement les crédits nécessaires à la poursuite des grands travaux (investissements).

La municipalité a impulsé une dynamique forte d'investissement pour SADIRAC dès 2014. Avec notamment, la réalisation de chantiers importants, le city stade de Lorient en 2014 et l'école de Lorient en 2015.

L'assainissement des finances publiques favorisera la poursuite de la politique d'investissement.

L'étude pour l'aménagement de la place Fouragnan et la construction d'une halle va commencer.

La rénovation et l'aménagement des voiries se poursuivent avec notamment la mise en sécurité du chemin de l'Isle, la réalisation d'une liaison piétonne côte de Pomadis et près des écoles, un programme de reprise de la signalisation au sol et verticale. L'entretien et l'extension des réseaux électriques et d'éclairage public se poursuivent en partenariat avec le SDEEG et le syndicat intercommunal de Camarsac Montussan.

L'entretien des bâtiments communaux, groupe scolaire, centre socio-culturel et équipements sportifs est aussi prioritaire pour sauvegarder notre patrimoine communal vieillissant. D'importants travaux de toitures, d'électricité et de rénovation sont programmés au budget supplémentaire.

Des opérations sont prévues pour équiper la commune de nouveaux panneaux d'information et radars pédagogiques Divers matériels viendront compléter l'inventaire communal : matériel sportif, culturel, administratif, technique, scolaire.....

Enfin, concernant l'assainissement collectif, les deux tranches d'extension du réseau, le Casse-le Merle et Piron-Citon Cénac ont été adoptées en conseil municipal le 25 juin dernier. Le budget supplémentaire d'assainissement intègre ses deux programmes tels qu'ils ont été définis au plan de financement prévisionnel.

1-Budget principal

Les dépenses de fonctionnement

Les inscriptions nouvelles proposées pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 284 499,00€, hors dépenses imprévues(022) et virement à la section d'investissement (023) soit une augmentation de 9,2% par rapport au BP 2016.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	DENOMINATION	BP 2016	BS 2016	total 2016
011	Charges à caractère général	628 815,00	184 980,00	813 795,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 290 000,00	58 800,00	1 348 800,00
014	Atténuations de produits	155 000,00		155 000,00
022	Dépenses imprévues		247 571,32	247 571,32
023	Virement à la section d'investissement		90 000,00	90 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 969,19		65 969,19
65	Autres charges de gestion courante	811 855,34	33 060,00	844 915,34
66	Charges financières	136 003,47	7 659,00	143 662,47
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 092 643,00	622 070,32	3 714 713,32

Les charges à caractère général sont en augmentation de 184 980€ par rapport à l'inscription au BP 2016.

Les charges de personnel progressent de 58 800€, sous l'effet de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique qui interviendra au 1er juillet 2016, de la poursuite de la démarche d'organisation des services ainsi que le recrutement d'un DGA.

Les autres charges de gestion courante sont augmentées de 33 060,00€ (4%) principalement en raison de l'augmentation des inscriptions au compte 65548 relative aux contributions aux organismes de regroupement.

Les recettes de fonctionnement

Les inscriptions nouvelles proposées pour les recettes de fonctionnement s'élèvent à **65 725,00€**, soit une hausse de 2% par rapport au BP 2016.

La reprise du résultat de la section de fonctionnement constaté au CA 2015 s'élève à **556 345€,32€**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	DENOMINATION	BP 2016	BS 2016	total 2016
002	Résultat de fonctionnement reporté		556 345,32	556 345,32
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 828,00		4 828,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	556 236,00	19 650,00	575 886,00
73	Impôts et taxes	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	791 000,00	26 075,00	817 075,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	25 000,00
76	Produits financiers	29,00	0,00	29,00
77	Produits exceptionnels	550,00	20 000,00	20 550,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 092 643,00	622 070,32	3 714 713,32

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement font l'objet de **1 459 575,99€** d'inscriptions additionnelles par rapport au BP 2016 soit une hausse de 52%. Elles complètent les inscriptions aux différents programmes en accord avec la planification du PPI pour l'exercice 2016.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	DENOMINATION	BP 2016	BS 2016	total 2016
	Opérations d'équipement	2 598 847,14	1 459 575,99	4 058 423,13
016	Emprunt	213 731,95		213 731,95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 828,00		4 828,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 817 407,09	1 459 575,99	4 276 983,08

Elles prévoient également les travaux urgents de remise en état des bâtiments communaux pour environ 162 000€.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement augmentent de 172 800 M€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	DENOMINATION	BP 2016	BS 2016	total 2016
001	Résultat reporté		1 196 775,99	1 196 775,99
13	Subventions d'investissement	836 573,90	172 800,00	1 009 373,90
16	Emprunts	1 740 864,00		1 740 864,00
10	Dotations, fonds divers, réserve,,0	174 000,00		174 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 969,19		65 969,19
21	Virement de la section de fonctionnement		90 000,00	90 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 817 407,09	1 459 575,99	4 276 983,08

La subvention diminue de **7 200€** au titre du financement des tableaux numériques de l'école élémentaire Marie Curie. Une nouvelle subvention parlementaire de **20000€** est attribuée au titre du mobilier de l'école de Lorient.

Une subvention supplémentaire de la CAF de **160 000€** est attribuée au titre de la création d'un accueil périscolaire déclaré auprès de la nouvelle école de Lorient.

La reprise du résultat de la section d'investissement constaté au CA 2015 s'élève à **1 196 775,99€**.

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à **90 000€**.

2-Budget assainissement collectif

Les dépenses d'investissement font l'objet de **518 230.37€** d'inscriptions additionnelles par rapport au BP 2016. Elles complètent les inscriptions pour la réalisation des deux tranches d'extension du réseau.

En recette, l'emprunt initial est diminué de **50 000€**. Le virement de la section d'exploitation est de **502 422.01€**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Dénomination	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
1641 - Capital emprunt	62 841,30 €	62 841,30 €	63 759,05 €	64 709,36 €		64 709,36 €
040- Amortissement subvention	33 804,00 €	33 804,00 €	33 804,00 €	33 804,00 €		33 804,00 €
Tranche Le Casse - Le Merle						
2031 - Etudes	- €	- €	30 000,00 €			- €
2315 - Travaux	- €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €	154 642,85 €	354 642,85 €
Tranche ch. Piron à J. D'Arnaud et Citon Cénac						
2031 - Etudes			50 000,00 €			
2315 - Travaux				243 974,56 €	359 587,52 €	603 562,08 €
RESTES à réaliser				48 695,58 €		48 695,58 €
etude socama					4 000,00 €	4 000,00 €
Opération STEP-mise en conformité			10 000,00 €			- €
27-Aures		1 988,48 €	1 362,58 €			- €
TOTAL	96 645,30 €	98 633,78 €	388 925,63 €	591 183,50 €	518 230,37 €	1 109 413,87 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
RECETTES	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
001 - Résultat antérieur reporté	41 217,57 €		49 706,07 €	- €	65 808,36 €	65 808,36 €
2763 - Subvention annuité Conseil Général	4 844,80 €	4 847,69 €				- €
13-Subvention op 21-le merle			40 000,00 €	40 000,00 €		40 000,00 €
13-Subvention op 22-Piron				70 000,00 €		70 000,00 €
16-emprunt				350 000,00 €	- 50 000,00 €	300 000,00 €
040-28156-opérations d'ordre	109 675,63 €	112 420,11 €	108 925,63 €	108 925,63 €		108 925,63 €
Autre		1 988,48 €				
virement de la section de fonctionnement			190 293,93 €	22 257,87 €	502 422,01 €	524 679,88 €
TOTAL	46 062,37 €	119 256,28 €	388 925,63 €	591 183,50 €	518 230,37 €	1 109 413,87 €

DEPENSES D'EXPLOITATION						
DEPENSES	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
615 - Entretien et réparations	379 126,71 €	0,00 €	244 029,58 €	15 145,37 €		15 145,37 €
616 - Assurances	0,00 €	0,00 €				
6215 - Personnel mis à dispo	920,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
6226 - Honoraires (SATESE - DDTM)	0,00 €	2 118,60 €	2 500,00 €	1 100,00 €	1 400,00 €	2 500,00 €
6228-Divers	1 100,00 €	350,00 €	500,00 €	400,00 €	1 100,00 €	1 500,00 €
658 - Syndicat de Lyde	1 000,00 €		2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
6811 - Dotations amortissements	109 675,63 €	111 670,11 €	108 925,63 €	108 925,63 €		108 925,63 €
66111 - Intérêts	38 320,07 €	38 320,07 €	35 792,73 €	33 232,84 €		33 232,84 €
66112 - Int. Rattachement ICNE	-32 123,75 €	-34 395,34 €	-32 123,75 €	-2 257,71 €		-2 257,71 €
661122 - ICNE exercice n-1	34 395,34 €	32 123,75 €	29 812,96 €	0,00 €		0,00 €
671 - Charges exceptionnelles (interêts mo	50,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
673 - Titres annulés	0,00 €					
022-Dépenses imprévues	5 000,00 €		5 000,00 €		28 414,12 €	28 414,12 €
virement à la section d'investissement			190 293,93 €	22 257,87 €	502 422,01 €	524 679,88 €
Total	537 464,00 €	150 187,19 €	588 731,08 €	181 804,00 €	534 336,13 €	716 140,13 €
RECETTES D'EXPLOITATION						
RECETTES	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
002 - excédents reportés	353 659,53 €		416 927,08 €	- €	512 336,13 €	512 336,13 €
777 - amortissement subvention d'invest	33 804,00 €	33 804,00 €	33 804,00 €	33 804,00 €	0,00 €	33 804,00 €
704 - PRE (soldes 2012) et PAC	50 000,00 €	28 000,00 €	8 000,00 €	28 000,00 €	22 000,00 €	50 000,00 €
70611 - Redevance Nantaise	90 000,47 €	122 178,74 €	120 000,00 €	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
741 - Primes d'épuration, (Agence de l'eau)	10 000,00 €	19 008,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total	537 464,00 €	202 990,74 €	588 731,08 €	181 804,00 €	534 336,13 €	716 140,13 €

3-Budget transport

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Dénomination	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
1641 - Emprunts en euros	6 609,25 €	6 609,25 €	6 878,63 €	7 371,35 €		7 371,35 €
2156 - Matériel de transport d'exploitation	54 046,47 €		57 684,84 €	3 147,16 €	56 329,64 €	59 476,80 €
1391 - Subvention d'investissement	10 031,00 €	10 028,00 €				
13911 - Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	1 253,00 €	1 252,49 €		1 252,49 €
TOTAL DEPENSES			65 816,47 €	11 771,00 €	56 329,64 €	68 100,64 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Dénomination	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement rep	58 919,72 €		54 049,47 €		56 329,64 €	56 329,64 €
28156 - Matériel de transport d'exploitation (amortisseme	11 767,00 €	11 767,00 €	11 767,00 €	11 771,00 €		11 771,00 €
TOTAL RECETTES			65 816,47 €	11 771,00 €	56 329,64 €	68 100,64 €

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Dénomination	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
011 - Charges à caractère général	10 100,81 €	4 060,59 €	7 684,51 €	5 607,40 €	4 499,60 €	10 107,00 €
6066 - Carburants	5 000,00 €	2 631,80 €	3 500,00 €	2 807,00 €	- €	2 807,00 €
61551 - Matériel roulant	5 000,81 €	1 428,79 €	3 500,00 €	2 700,40 €	4 299,60 €	7 000,00 €
618 - Divers					200,00 €	200,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	100,00 €		150,00 €	100,00 €		100,00 €
6281 - Concours divers (carte entreprise bus valable 5 ans)			534,51 €	- €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	14 500,00 €	14 500,00 €	20 617,68 €	20 736,00 €	- €	20 736,00 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachemen	14 500,00 €		20 617,68 €	20 736,00 €		20 736,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	11 767,00 €	11 767,00 €	11 767,00 €	11 771,00 €	- €	11 771,00 €
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	11 767,00 €	11 767,00 €	11 767,00 €	11 771,00 €		11 771,00 €
65 - autres charges de gestion courante	250,00 €	- €	350,00 €	350,00 €	- €	350,00 €
6541 - Créances admises en non-valeur	100,00 €		100,00 €	100,00 €		100,00 €
658 - Charges diverses de gestion courante (licence logicie	250,00 €		250,00 €	250,00 €		250,00 €
66 - Charges financières	850,19 €	850,19 €	580,81 €	88,09 €	- €	88,09 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	850,19 €	850,19 €	580,81 €	88,09 €		88,09 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	10 355,00 €	- €	- €	- €
673 - Titres annulés			10 355,00 €	- €		
022					6 040,87 €	6 040,87 €
TOTAL DEPENSES			51 355,00 €	38 552,49 €	10 540,47 €	49 092,96 €

RECETTES D'EXPLOITATION						
Dénomination	BP 2014	CA 2014	BP 2015	BP 2016	BS 2016	total 2016
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)	8 323,19 €	- €	11 540,47 €	- €	11 540,47 €	11 540,47 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)	8 323,19 €		11 540,47 €	- €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, ma	1 500,00 €	1 349,99 €	1 300,00 €	1 300,00 €	- 1 000,00 €	300,00 €
7061 - prestation de services (participation des familles)	1 500,00 €	1 349,99 €	1 300,00 €	1 300,00 €	- 1 000,00 €	300,00 €
74 - Subventions d'exploitation	17 713,81 €	23 017,07 €	37 261,53 €	36 000,00 €	- €	36 000,00 €
7473 - Département	12 000,81 €	17 304,07 €	17 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €
7474 - Commune	5 713,00 €	5 713,00 €	20 261,53 €	21 000,00 €		21 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	10 031,00 €	10 028,00 €	1 253,00 €	1 252,49 €	0,00 €	1 252,49 €
777 Quote part subvention d'investissement	10 031,00 €	10 028,00 €	1 253,00 €	1 252,49 €		1 252,49 €
TOTAL RECETTES			51 355,00 €	38 552,49 €	10 540,47 €	49 092,96 €

Monsieur le Maire soumet l'ensemble des propositions budgétaires présentées dans les projets de budgets supplémentaires pour l'exercice 2016 pour le Budget Principal, le Budget annexe d'assainissement collectif et le budget annexe transport.

Le contenu détaillé de ces budgets figure dans les documents joints en annexe et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Il convient de préciser que, sur l'exercice 2016,

1 - Le budget supplémentaire du budget principal de la commune s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, pour un montant de :

- ⇒ 622 070,32€ sur la section de fonctionnement
- ⇒ 1 459 575,99€ sur la section d'investissement

2 - Le budget supplémentaire du budget annexe d'assainissement s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, pour un montant de :

- ⇒ 534 336.13 € sur la section de fonctionnement
- ⇒ 518 230.37 € sur la section d'investissement

3 - Le budget supplémentaire du budget annexe de la régie transports s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, pour un montant de :

- ⇒ 10 540.47 € sur la section de fonctionnement
- ⇒ 56 329.64 € sur la section d'investissement

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget supplémentaire 2016 de la commune, le budget supplémentaire d'assainissement collectif 2016 et le budget supplémentaire transport 2016 qui ont pour objet d'intégrer les résultats 2015 et d'ajustements des crédits votés au budget primitif.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2312-2 et suivants,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 17 décembre 2015,

Vu le budget primitif 2016 voté le 26 janvier 2016

Vu le compte administratif 2015 approuvé le 25 juin 2016

Vu le projet de budget supplémentaire 2016,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité,

Sur le budget principal :

- **ADOpte le budget supplémentaire 2016 du budget principal de la commune,**
 - **par chapitre en section d'investissement**
 - **par chapitre globalisé en section de fonctionnement**

Nombres d'élus présents : 17
Nombre de votants : 25 (dont 8 procurations)
Pour : 19
Contre : 6 (Aurélie BROCHARD, Florence FOURNIER, Patrick GOMEZ, Clara MOURGUES, Alain STIVAL, Jean-Louis WOJTASIK)
Abstention : 0

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à la majorité,
Sur le budget supplémentaire annexe d'assainissement :
- **ADOpte le budget supplémentaire 2016 du budget annexe d'assainissement de la commune,**
 ➤ *par chapitre en section d'investissement*
 ➤ *par chapitre globalisé en section de fonctionnement*

Nombres d'élus présents : 17
Nombre de votants : 25 (dont 8 procurations)
Pour : 19
Contre : 6 (Aurélie BROCHARD, Florence FOURNIER, Patrick GOMEZ, Clara MOURGUES, Alain STIVAL, Jean-Louis WOJTASIK)
Abstention : 0

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité,
Sur le budget annexe de la régie transport :
- **ADOpte le budget supplémentaire 2016 du budget annexe de la régie transport de la commune,**
 ➤ *par chapitre en section d'investissement*
 ➤ *par chapitre globalisé en section de fonctionnement*

Nombres d'élus présents : 17
Nombre de votants : 25 (dont 8 procurations)
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

4-Convention avec l'organisme « compagnons bâtisseurs aquitaine »

La commune de Sadirac souhaite confier à l'organisme de COMPAGNONS BATISSEURS AQUITAINE une prestation d'insertion professionnelle pour la réalisation de travaux de rénovation des salles préfabriquées de l'école élémentaire.

Pour ce faire une convention doit être signée entre l'organisme de COMPAGNONS BATISSEURS AQUITAINE et la commune de SADIRAC qui précisera les conditions d'exécution de ces travaux et la part financière pour la commune. Le montant de la prestation est de 20 039.22€.

Monsieur Le Maire propose d'adopter la délibération ci-dessous et de l'autoriser à signer la convention dont le projet est joint à la note de synthèse.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- *AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'organisme de COMPAGNONS BATISSEURS AQUITAINE pour la réalisation de travaux de rénovation des salles préfabriquées de l'école élémentaire.*
- *DIT que les crédits sont inscrits au budget 2016 de la commune, opération 41.*

Nombres d'élus présents : 17

Nombre de votants : 25 (dont 8 procurations)

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

5-subvention au comité de jumelage

Dans le cadre de ses activités le comité de jumelage est amené à organiser différentes manifestations et événements en lien avec le village de Cabrales qui engendre des dépenses conséquentes.

- Dépenses d'hôtel et de restaurations réalisées lors de la venue d'une délégation de Cabrales en juin pour participer à la manifestation de la conférie des Cruches de Sadirac, avec l'intronisation de la représentante du jumelage de Cabrales.

- Frais d'expédition/transport (pris en charge par le comité de jumelage) d'œuvres archéologiques sadiracaises et contemporaines à Cabrales. L'objectif : exposition des œuvres de Sadirac au Festival International de l'Arc Atlantique qui se déroule à Giron, entre le 22 juillet au 01 août 2016

- Frais de communication pour présentation de la soirée espagnole

- Achats pour les préparatifs de la soirée espagnole du 08 octobre 2016, incluant un repas typique et un concert de musiques asturiennes dans l'église.

- Dépenses liées à l'hébergement et la restauration de la Délégation de Cabrales, le week end du 7 au 9 octobre 2016.

Le comité de jumelage a déposé une demande de subvention pour un montant de 2000€.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'attribution de cette subvention 2016 pour un montant de 2000€.

Monsieur Fabrice BENQUET, Trésorier suppléant du Comité de Jumelage, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- *DECIDE d'attribuer et de verser une subvention annuelle pour un montant de 2000€ au comité de jumelage.*
- *DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2016 compte 6574,*
- *DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet*

Nombres d'élus présents : 16

Nombre de votants : 24 (dont 8 procurations)

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie ses collègues et lève la séance à 19H43.

La Secrétaire de séance,

Barbara DELESALLE